



naturellement économique  
naturellement écologique

# Communiqué de Presse



Jeudi 4 novembre 2010

## Le transport fluvial, une priorité de l'Etat

Le déplacement du **Président de la République aujourd'hui, à la Malterie Soufflet et au port de l'Aube à Nogent sur Seine, prouve une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte au développement du trafic et des infrastructures fluviales.**

Nicolas Sarkozy avait déjà affirmé son attachement à ce mode de transport économique et écologique en venant inaugurer l'an dernier, le barrage de L'Isle Adam, sur l'Oise.

Ce déplacement, auquel assistaient Alain Gest, président du conseil d'administration et Marc Papinutti, directeur général de VNF a permis **de rappeler l'engagement concret de l'Etat pour développer le fluvial dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement.**

Selon les termes de la **loi Grenelle**, véritable fondement d'une politique de transports alternatifs à la route : doubler la part du maritime et du fluvial d'ici à 2020 afin qu'ils représentent 25 % du transport de marchandises contre 14 % actuellement.

Sur les deux dernières années, le **transport fluvial a consolidé ses parts de marché dans un contexte difficile marqué par la crise économique. Sur les 10 premiers mois de l'année, il affiche un niveau d'activité en hausse de plus de 9,7 % en tonnes-kilomètres et de +8,4% en tonnes.**

### Les moyens donnés au fluvial poursuivis et accentués

**Plus que jamais, l'Etat investit dans le développement des transports durables** et significativement dans le mode fluvial, comme a pu le souligner Alain Gest, président du conseil d'administration de VNF, à la table ronde consacrée aux transports et au développement équilibré du territoire qui s'est tenue en fin de matinée à Troyes.

Après avoir bénéficié du **plan de relance de l'économie en 2009 et 2010 permettant de porter son investissement au niveau record de 180 M€**, VNF bénéficiera de nouvelles ressources supplémentaires de (70 M€) pour moderniser et régénérer le réseau, dans le cadre de son prochain contrat de performance avec l'Etat. Rappelons qu'un million d'euros d'investissement représentent 8 emplois dans les travaux fluviaux.

Sur la Seine Amont, un vaste programme de modernisation est en cours de réalisation et un projet de **mise à grand gabarit de la section Bray et Nogent-sur-Seine est en cours d'étude.** En effet, conformément à la loi Grenelle 1, un débat public portant sur l'opportunité du projet sera organisé avant fin 2011.

#### CONTACT PRESSE

VNF Siège  
Directrice de la communication  
Emmanuelle Dormond – 06 37 08 04 16

Open2Europe  
Caroline VALLETTE  
0033 1 55 02 15 21

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

## Développement des ports sur la Seine-Amont en lien avec Seine Nord Europe

Le canal à grand gabarit Seine-Nord Europe (SNE), qui connectera en 2016 le bassin de la Seine à l'Europe fluviale, va offrir à la Seine amont et aux territoires avoisinants (Champagne-Ardenne et Bourgogne) un **débouché économique** vers le Nord Pas de Calais, le Nord de l'Europe et les 7 ports maritimes de la rangée Nord.

**Le nouveau port de l'Aube** devrait profiter pleinement la hausse du trafic sur la Seine amont à l'ouverture de la liaison Seine Escaut. En effet, dernier port de la Seine, il bénéficie d'une liaison avec Le Havre via la Seine et trouvera son développement dans le projet de mise à grand gabarit de la liaison Bray-Nogent. Situé à 1heure de Paris, sur l'axe ferroviaire Paris-Mulhouse-Bale, et proche des autoroutes A5 et A26 il permet une ouverture vers l'Est et les zones logistiques du parc logistique de l'Aube.

## Des partenariats exemplaires pour développer le trafic fluvial

Le partenariat que le Groupe SOUFFLET a noué avec VNF, doit lui permettre **d'augmenter son trafic fluvial de 25% dans les 5 ans à venir**. En moyenne annuelle, 1,5 million de tonnes de marchandises transportées par la voie d'eau libère la route de 75 000 camions.

**A propos de VNF :** VNF gère et exploite 6 200 km de voies navigables (plus 500 km de canaux bourguignons, fruit d'une expérimentation de décentralisation avec le Conseil Régional de Bourgogne), le plus grand réseau européen de canaux et rivières aménagés, 2000 ouvrages d'art et 40.000 hectares de domaine public bord à voie d'eau. Ses actions de promotion et de développement de la voie d'eau lui permettent de valoriser les potentiels et les savoirs existants, de mettre en œuvre des partenariats. Contrats, conventions, recherches... l'établissement initie et anime des dizaines d'actions chaque année. VNF est également maître d'ouvrage de grands projets tels le canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, dont l'ouverture est prévue pour 2016, la liaison Saône-Moselle dont le débat public est programmé en 2012, le canal du Rhône à Sète ou encore la mise à grand gabarit de la section Bray-Nogent entre la région parisienne et l'Aube.